

En consacrant un dossier à la **fiscalité environnementale**, la revue a voulu éclairer, avec le concours des universitaires de la Société française des finances publiques, le mode privilégié de financement de la protection de l'environnement. Pourquoi ce primat à la fiscalité ? parce que l'impôt – et son corollaire, la dépense fiscale – détiennent cette capacité multiforme à peser sur les comportements, compenser les dommages, frapper les activités qui ont un impact sur l'environnement, protéger les ressources. Une polyvalence qui ne facilite pas l'appréhension de l'outil fiscal, dont la connaissance et la définition même restent incertaines, et ne garantit pas, loin s'en faut, son acceptation.

On sait pourtant que la protection de l'environnement et, plus largement, l'impératif de développement durable doivent désormais faire partie intégrante de toute politique publique, tant dans ses objectifs que dans ses modes de financement. Le budget vert français analysé dans ce numéro est de ce point de vue une initiative intéressante, à poursuivre et à compléter, notamment dans la sphère locale.

La revue prépare ainsi le thème de son **colloque du centenaire**, sur le concours des finances publiques au développement durable, dans toutes ses dimensions : budgétaire et fiscale, territoriale, économique ou financière...

Ce numéro apporte aussi un éclairage sur les équilibres complexes qui marquent les relations entre les **villes moyennes** et leurs intercommunalités, à travers l'étude de 26 villes d'Occitanie. La dégradation de leur situation financière, l'affaiblissement de leur poids politique au sein d'une gouvernance pléthorique, le poids des charges de centralité, la perte d'attractivité des centres-villes démontrent l'inadaptation des cadres institutionnels et financiers actuels. Prendre en compte la diversité des lieux où se déroule la vie des gens impose de mieux coordonner les interventions de l'État, des départements et des régions dans le cadre de politiques territoriales organisant, au-delà des périmètres institutionnels, la coopération entre acteurs locaux.

Le lecteur enfin éprouvera sa résilience avec le thriller fiscal consacré au « **casse-tête de la déclaration sociale des travailleurs indépendants** », propre à susciter des vocations d'expert-comptable ou de conseil, à défaut d'inspirer une simplification des procédures. A *contrario*, le rescrit offre aux investisseurs souplesse et sécurité.

Le numéro de mai-juin rendra compte d'un colloque consacré au « **Quoi qu'il en coûte** », tenu en février à l'université d'Aix-Marseille.



Danièle Lamarque,
rédactrice en chef

Bonne lecture !

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DL' or similar initials, written in a cursive style.